Pour le Maire
et par délégation
Directrice Générale
des Services
Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 24/11/2025
Reçu en préfecture le 24/11/2025
Publié le 26/11/2025
ID : 027-212701650-20251118-CM18112025_012-DE

CM-18-11-2025/01-2

Département
EURE
Arrondissement
EVREUX
Canton
CONCHES

COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2025

Nombre de délégués en exercice :	*28*
Nombre de présents :	*18*
Nombre de votants :	*20*
Date de Convocation :	*10/11/2025*

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Dix-Huit Novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Conches, *légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche*

ETAIENT PRESENTS

Monsieur *Jérôme PASCO, Président,*
Mesdames *Sophie LEMEZ, Pascale BUREAU, Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Agnès TREGOUET, Christine CHEHU, Isabelle BRITTON, Emilie CORBIER, Nadine ROBERT, Claire AUFFRET, Michelle TANGUY*

Messieurs *Christian GOBERT, David SIMONNET, Thierry PINARD, Guillaume MARLIERE, Julien HAILLIEZ, Fabrice SORIEUL, Pascal DESBOIS*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Didier MABIRE donnant procuration à **Madame** Sophie LEMEZ
Madame Monique JEAN donnant procuration à **Madame** Claire LACAMPAGNE-CROCHET

Mesdames *Céline DEMARQUAY, Marie AUBRY, Céline CONSTANT*

Messieurs *Jean-Jacques CHEVALIER, Baptiste BESNIER, Eric GODARD, Jean-Paul BOITEUX, Jérémy PEREIRA*

Secrétaire de Séance *: Madame Sophie LEMEZ*

Objet : MUSEE DU VERRE : Don tableau « DONJON DE CONCHES 2 » par Paul MARRE

Claire LACAMPAGNE-CROCHET informe que le conseil municipal est amené à se prononcer sur l'acceptation d'un don proposé à la commune. En effet, Monsieur Paul Marre, artiste local, souhaite offrir à la collectivité une œuvre picturale intitulée « Donjon de Conches 2 ». Cette œuvre, de par sa qualité artistique et sa thématique directement liée au patrimoine local, présente un intérêt pour l'enrichissement des collections communales et pour la valorisation culturelle du territoire.

Publié le : 31/12/2025 09:53 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/48201

Envoyé en préfecture le 24/11/2025
Reçu en préfecture le 24/11/2025
Publié le 26/11/2025
ID : 027-212701650-20251118-CM18112025_012-DE

Considérant :

- L'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), qui définit les compétences du conseil municipal pour accepter les dons et legs ;
- L'article L.2121-33 du CGCT, qui précise que les délibérations du conseil municipal sont exécutoires après transmission au préfet et affichage ou publication ;
- Le don proposé par Paul Marre, artiste local, d'un tableau intitulé "Donjon de Conches 2", destiné à enrichir les collections de la commune ;
- La valeur artistique et culturelle de cette œuvre, qui contribue à la promotion du patrimoine local ;

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Acceptent** le don du tableau "Donjon de Conches 2", peinture sur châssis (81x65) de style impressionnisme imaginaire, offert par Paul Marre, artiste peintre demeurant à Conches en Ouche.

- **Décident** d'intégrer cette œuvre dans les collections municipales.

- **Procèdent** aux formalités nécessaires pour l'inscription de ce tableau à l'inventaire des biens communaux

- **Remercient** chaleureusement Monsieur Paul Marre pour ce don en faveur de la commune

- **Autorisent** Jérôme PASCO, Maire, ou en son absence Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Christian GOBERT ou Sophie LEMEZ, Adjoints au Maire, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Vingt et Un Novembre Deux Mil Vingt-Cinq

LE MAIRE

Jérôme PASCO

Publié le : 31/12/2025 09:53 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/48201